



INFIRMIER(e)
SUPPLEANCE PÔLE URGRE

Référence :
 Version :
 Date : JANVIER 2023

POLE/DIRECTION
URGRE

SERVICE
SUPPLEANCE

UF
9015

FONCTION SUPPORT du GHT GPNE : oui non

LOCALISATION ET RATTACHEMENT DU POSTE

POSITIONNEMENT DU POSTE DANS LA STRUCTURE

Rattachement hiérarchique :

- Les cadres du service MIR et SAU-SMUR
- Cadre supérieur de pôle
- Coordination Générale des Soins
- Directrice de l'établissement

Relations fonctionnelles principales :

- Personnel des services techniques et médico-techniques
- Personnel des services d'hospitalisation et de consultation
- Personnel administratif
- Kinésithérapeutes et diététiciens
- Agents des services hospitaliers des urgences
- Infirmières des urgences
- Médecins, internes et externes intervenant dans le service
- AS, ASH et IDE du service.
- Cadres de santé, cadre supérieur de santé et cadre supérieur de pôle.
- Médecin chef d'unité et ses collaborateurs

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le GHT Grand Paris Nord Est est constitué des hôpitaux du Raincy-Montfermeil, Montreuil et Aulnay sous-bois. Le groupe compte environ 5000 personnels non médicaux.

PRESENTATION DU POLE

Sont rattachés au pôle URGRE le service de Médecine Intensive et Réanimation (MIR) d'une capacité totale d'accueil de 18 lits (12 Réa et 6 USC)
 Le Service d'Accueil des Urgences (SAU) qui accueille des adultes et des enfants pour les spécialités de médecine, chirurgie et psychiatrie. Il comporte une unité de 12 lits d'UHCD au total (10 adulte et 2 pédiatrie).
 Le SMUR composé d'une UMH 24h/24h et d'une seconde UMH pour l'activité de secondaire, 1 semaine tous les 15 jours

DESCRIPTION DU POSTE

CLASSEMENT DANS LE REPERTOIRE DES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

Grade : Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat

Code métier : 05C10

DEFINITION DU POSTE (MISSIONS)

-L'infirmier(e) en collaboration avec chaque membre de l'équipe soignante accueille et prodigue les soins aux patients

Rédacteur

Vérificateur

Valideur

DRH

Date :

Date d'application :

	<p>en corrélation avec son rôle propre et sur prescription, dans le respect de la réglementation en vigueur (Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004).</p> <p>-Réaliser des soins infirmiers (afin de maintenir ou restaurer la santé de la personne) qui concourent à la prévention, au dépistage, au traitement et à la recherche</p>
ACTIVITES PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> • ACTIVITES RELATIONNELLES Accueil et installation des patients. Explication de l'environnement et du matériel au patient et à sa famille. Participation à la sortie des patients. Coordination des différents agents paramédicaux. Transmission d'informations précises et fiables. Gestion du stress généré par la diversité des situations • ORGANISATION DES SOINS Evaluation et priorisation des soins en fonction du degré d'urgence. Prise en charge rapide et optimale des patients. Garant de la continuité des soins et de leur sécurité. Assistance au médecin lors d'actes techniques spécifiques. Collaboration directe avec les aides-soignants (contrôle et délégation dans la limite de leurs compétences). Application rigoureuse des règles d'hygiène et d'isolement. • TACHES ADMINISTRATIVES Préparation du dossier médical en s'assurant que tous les renseignements et transmissions soient présents pour la continuité des soins. Traçabilités rigoureuses en cas d'administration de produits sanguins ou de stupéfiants. • GESTION DU MATERIEL Entretien, contrôle et maintenance du matériel. Participation à la décontamination du matériel et à l'entretien des réserves. Connaissance du fonctionnement des différentes machines. Vérification et gestion de la pharmacie (commande et péremption). Vérification et réapprovisionnement en matériel des salles de soins. Vérification des chariots spécifiques. • FORMATION Participation à l'encadrement et à l'évaluation des élèves. Participation à l'encadrement des nouveaux arrivants. Actualisation des connaissances professionnelles par la formation continue ou les formations internes. Participation à l'élaboration de protocoles de soins. Participation aux groupes de travaux institutionnels et aux réunions de service. Collaboration au projet de soins infirmier. • ROLE ECONOMIQUE Participation à la gestion des dépenses de santé par l'utilisation rationnelle des produits et du matériel.
QUOTITE DE TEMPS GHT	100 %
ORGANISATION DE L'ACTIVITE	SAU 50 % ; MIR 25 % ; SMUR 25 %
HORAIRES DE TRAVAIL	MIR 07h30 - 19h30 ou 19h30 – 07h30 SAU 07h – 19h ou 19h – 07h

Rédacteur	Vérificateur	Valideur
		DRH
Date :		
Date d'application :		Page 2/4

	SMUR 09h – 21 h / 21h – 09 h (actuellement Garde de 24h) et 12h-20h (secondaire le week-end)
LOCALISATION DU POSTE DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> - Le service MIR est situé au RDC du bâtiment 3 du CHI Robert BALLANGER - Le SAU est situé au RDC du bâtiment 1 - Le SMUR est situé à proximité des urgences
PROFIL REQUIS	
DOMAINES DE COMPETENCE	Savoir- être : <ul style="list-style-type: none"> - Obligation de respect du secret professionnel. - Tact et disponibilité. - Ecouter et rassurer. - Diplomatie et respect envers les patients et l'entourage. - Entreprendre une relation d'aide avec les patients. - Gérer son stress face aux situations d'urgence. - Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire. - Etre propre, soigné et dynamique. - Assurer son poste sur 12h de travail. - Accepter une mobilité de planning de jour et de nuit pour assurer la continuité des soins. - S'adapter aux besoins spécifiques du service (port et manipulation de patient, brancardage, manutention de matériel...). -
	Savoir-faire : <ul style="list-style-type: none"> - Application rigoureuse des protocoles de soins et d'hygiène, des consignes écrites et des fiches techniques. - Préparation et mise en place du matériel nécessaire à certains gestes médicaux. - Autonomie, initiatives et sens des responsabilités. - Travail en binôme. - Respect de l'organisation du travail dans le service. - Nécessité de s'adapter et de se former. - Identification des situations d'urgence et mise en place d'actions adaptées. - Sens de l'observation pour le suivi des patients. - Capacité d'analyse, d'anticipation et de priorisation.
DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) et FORMATION(S) REQUIS	Diplôme d'état d'infirmier. <ul style="list-style-type: none"> - Inscription sur la liste départementale de sa résidence professionnelle. - Expérience en réanimation souhaitable ou expérience en service d'hospitalisation.
SPECIFICITES DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICE	
PARTICULARITES DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - Spécificité de la Médecine Intensive et de la Réanimation (matériel de ventilation, d'hémofiltration, cathéters centraux) - Polyvalence dans les différents secteurs adulte et enfant. Prise en charge d'usagers incarcérés et d'usagers de l'aéroport de ROISSY-CDG

Rédacteur	Vérificateur	Valideur
		DRH
Date :		
Date d'application :		Page 3/4

